VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

RECHERCHE INFORMATION PRISE EN CHARGE SOCIALE DES PERSONNES ALCOOLO-DÉPENDANTES

Par Profil supprimé Postée le 18/06/2013 16:08

Bonjour,
Je suis actuellement en diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale(CESF), j'effectue mon mémoire sur la prise en charge sociale des femmes alcoolo-dépendantes.
Quelle est la prise en charge de ces femmes lors de la phase de sevrage et après cette phase, au niveau social par exemple la prise en charge qui est faite par une assistante sociale ou une CESF ?
Merci d'avance.

Mise en ligne le 19/06/2013

Bonjour,

Il nous semble que vous auriez tout intérêt à "interwiever" directement un professionnel du secteur. Un(e) assistant(e) sociale ou un(e) conseillèr(e) en économie sociale et familiale en poste sera à même de répondre à toutes vos questions, de vous faire part de sa pratique, de partager avec vous son expérience dans la prise en charge sociale de femmes alcoolo-dépendantes.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées des trois structures de votre ville où vous pouvez solliciter un entretien avec un professionnel dans le cadre de votre mémoire. N'hésitez pas à les contacter.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA 28 ET SERVICE DE PRÉVENTION

4/6 rue Porte Chartraine
28100 DREUX

Tél : 02 37 46 47 94
Site web : www.cicat.fr
Secrétariat : Fermeture le lundi, le mardi une fois sur 2 de 10h à 19h ou de 13h à 19h, mercredi de 10h à 18h, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h.
Accueil du public : Fermeture le lundi, le mardi une fois sur 2 de 10h à 19h ou de 13h à 19h, mercredi de 10h à 18h, jeudi et vendredi de 9h30 à 17h.
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes consommateurs sur rendez-vous le mercredi de 10h à 17h

Voir la fiche détaillée

CSAPA DU C.H.G DE DREUX

44, avenue du Président Kennedy
Pôle de santé mentale
28102 DREUX

Tél : 02 37 51 53 48
Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 17h, fermeture au public le jeudi après midi
Substitution : Du lundi au vendredi de 9h à 13h et 14h à 16h30, le jeudi de 9h à 13h
COVID -19 : Contact de Mars 2022 : Port du masque obligatoire et désinfection des mains
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Voir la fiche détaillée

PÔLE DE SANTÉ MENTALE- SERVICE D'ALCOOLOGIE

44, avenue du Président-Kennedy
Centre Hospitalier Victor Jousselin
28100 DREUX

Tél : 02 37 51 76 87
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30.
COVID -19 : Contact d' Avril 2022 : Port du masque obligatoire et désinfection des mains.

Voir la fiche détaillée